

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2025

numéro
CC_251211_19

L'an deux mille-vingt cinq, le onze décembre,
Le Conseil communautaire, dûment convoqué le cinq décembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil de l'Espace Marie-Christine BOUSQUET, sous la Présidence de Jean-Luc REQUI.

nombre de membres	
en exercice	59
présents	36
exprimés	44
vote	
pour	41
contre	3
abstention	0

Présents :

Joëlle GOUDAL, Martine BAÏSSET, Jean-Paul PAILHOUX, Claire VAN DER HORST, Jérôme VALAT, Jean TRINQUIER, Daniel FABRE, Luc BEVILACQUA, Jean-Marc SAUVIER, Nathalie ROCOPLAN, Ludovic CROS, Fadhila BENAMMAR KOLY, David BOSC, Ali BENAMEUR, Monique GALEOTE, Gilles MARRES, Marie-Laure VERDOL, Magali STADLER, Damien ROUQUETTE, Frédéric ROIG, Antoine GOUTELLE, Valérie ROUVEIROL, Félicien VENOT, Jean-Luc REQUI, Michel ABRIC, Bernard JAHNICH, Sophie PRADEL, Pierre-Paul BOUSQUET, Sandrine TONON, Philippe BERLENDIS, Éric OLLIER, Isabelle PERIGAULT, Delphine BENOIT, Chantal BASCOUL, Daniel VALETTE.
M. Bertrand SONNET suppléant de M. Christophe ROMO.

Absents avec pouvoirs :

Michel COMBES à Daniel VALETTE, Jean Michel BRAL à Jérôme VALAT, Bernard GOUJON à Valérie ROUVEIROL, Didier KOEHLER à Nathalie ROCOPLAN, Isabelle PEDROS à Jean-Marc SAUVIER, Ahmed KASSOUH à Marie-Laure VERDOL, Claude LAATEB à Magali STADLER, Jean-Christophe COUVELARD à Bernard JAHNICH.

Absents :

Sonia ROMERO, Véronique VANEL, Jérôme CLARISSAC, Alain VIALA, Gaëlle LEVEQUE, Izia GOURMELON, Fatiha ENNADIFI, Damien ALIBERT, David DRUART, Nathalie SYZ, Christian RICARDO, Joana SINEGRE, Françoise OLIVIER, Clément THERY, Michel DRUENE.

Contre: Claude LAATEB, Magali STADLER, Damien ROUQUETTE

OBJET :	Adoption du budget primitif de l'année 2026 du budget annexe Camping intercommunal baie des Vailhès
----------------	--

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier :

- l'article L2311-1 fixant les conditions dans lesquelles les communes doivent adopter leur budget primitif : « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux »,
- l'article L5211-1 : les dispositions du chapitre Ier du livre Ier de la deuxième partie relatives au fonctionnement du conseil municipal sont applicables au fonctionnement de l'organe délibérant des établissements publics de coopération intercommunale, en tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent titre,

VU la délibération n°CC_251127_30 du Conseil communautaire du 27 novembre 2025, relative au débat d'orientations budgétaires pour l'année 2026,

CONSIDÉRANT que la maquette budgétaire correspondante est mise à disposition au préalable de la séance, à l'accueil de la Communauté de communes Lodévois et Larzac ainsi que par voie dématérialisée sur le lien drive du dossier du Conseil,

Où l'exposé de David BOSC et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Je certifie, sous ma responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois, à compter de la notification : le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

- **ARTICLE 1 : ADOPTE** le budget primitif de l'année 2026 du budget annexe Camping intercommunal Baie des Vailhès, conformément à la maquette budgétaire correspondante et à la présentation dans la note synthétique annexée à la présente délibération, en votant :

- au niveau des chapitres de la section de fonctionnement, en équilibre en dépenses et recettes pour un montant de cinquante et un mille euros (51 000 €),
- au niveau des chapitres de la section d'investissement, en équilibre en dépenses et recettes pour un montant trente-quatre mille cinq cents euros (34 500 €),
- sans reprise des résultats de l'exercice 2025 et avant le vote du compte administratif 2025,

- **ARTICLE 2 : AUTORISE** le Président, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,

- **ARTICLE 3 : DIT** que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Pour extrait certifié conforme au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-200017341-20251211-lmc122626-DE-1-1
Date de télétransmission : 12/12/25
Date de publication : 18/12/2025
Date de notification aux tiers :
Moyen de notifications aux tiers :

Le onze décembre deux mille vingt-cinq
Le Président,
Jean-Luc REQUI

11/12/2025

Budget Primitif 2026

Note de Présentation

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'« une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Cette note répond à cette obligation pour la Communauté de Communes. Elle sera, comme le rapport d'orientations budgétaires, disponible sur le site internet de la Communauté de Communes.

Table des matières

1	L'ÉQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF - BUDGET PRINCIPAL	2
2	LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	4
2.1	Les dépenses réelles de fonctionnement (hors constitution de provisions)	4
2.1.1	Des charges à caractère général stables	4
2.1.2	Des dépenses de personnel en progression (chapitre 012)	5
2.1.3	Des atténuations de produits en léger repli (chapitre 014)	5
2.1.4	Des charges de gestion courante qui augmentent modérément	6
2.1.5	Des frais financiers en baisse (chapitre 66) et l'absence de dépenses exceptionnelles (chapitre 67)	6
2.2	Les recettes réelles de fonctionnement (hors reprise de provisions)	7
2.2.1	Des atténuations de charges qui se réduisent (chapitre 013)	7
2.2.2	Des produits des services du domaine et ventes diverses en hausse (chapitre 70)	7
2.2.3	Des produits fiscaux en légère hausse (chapitres 731 et 73)	8
2.2.4	Des dotations et participations stables	9
2.2.5	Les autres produits de gestion courante progressent (chapitre 75).....	9
3	LES ÉPARGNES PRÉVISIONNELLES	10
4	LA SECTION D'INVESTISSEMENT	10
4.1.1	Les principales dépenses d'équipement directes et indirectes en 2026	11
4.1.2	Les dépenses financières	13
4.2.1	Les ressources propres	13
4.2.2	Les participations, subventions et produit de cession	13
4.2.3	La dette.....	13
5	LE BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME	14
6	LE BUDGET ANNEXE DSP DU CAMPING INTERCOMMUNAL DE LA BAIE DES VAILHES	15
7	LE BUDGET ANNEXE OFFICE DE COMMERCE	16
8	LE BUDGET ANNEXE ZAE PAE	17
9	LE BUDGET ANNEXE EXTENSION ZAE LES ROCAILLES.....	18
10	LE BUDGET ANNEXE EAU POTABLE	19
	11. LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	23
12.	LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	26

1 L'ÉQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF - BUDGET PRINCIPAL

Le budget primitif 2026 du budget principal est équilibré à hauteur de 20 793 390 € dont 16 985 806 € pour la section de fonctionnement et 3 807 584€ pour la section d'investissement.

Par soucis de lisibilité, le comparatif est fait avec le budget voté 2025 (budget primitif + budget supplémentaire).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	BP 2025	BP 2026
011 - Charges à caractère général	3 012 104,84 €	3 034 634,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	7 919 642,00 €	8 183 944,00 €
014 - Atténuations de produits	1 101 130,00 €	1 092 606,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	3 360 620,91 €	3 433 442,00 €
Total des dépenses de gestion courante	15 393 497,75 €	15 744 626,00 €
66 - Charges financières	246 605,00 €	230 266,00 €
67 - Charges exceptionnelles	49 050,00 €	0,00 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	137 071,00 €	0,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	15 826 223,75 €	15 974 892,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	1 580 199,64 €	410 914,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	600 000,00 €	600 000,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	2 180 199,64 €	1 010 914,00 €
TOTAL dépenses de fonctionnement	18 006 423,39 €	16 985 806,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	BP 2025	BP 2026
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 814 819,00 €	1 988 334,00 €
73 - Impôts et taxes	11 104 844,00 €	11 173 012,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	3 289 931,00 €	3 290 525,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	209 298,00 €	223 935,00 €
013 - Atténuations de charges	212 916,00 €	200 000,00 €
Total des recettes de gestion courante	16 631 808,00 €	16 875 806,00 €
77 - Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €
78 - Reprises sur provision	101 747,00 €	0,00 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	16 733 555,00 €	16 875 806,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	130 000,00 €	110 000,00 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	130 000,00 €	110 000,00 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	1 142 868,39 €	0,00 €
TOTAL des recettes de fonctionnement	18 006 423,39 €	16 985 806,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	BP 2025	BP 2026
20 - Immobilisations incorporelles	616 860,08 €	415 565,00 €
21 - Immobilisations corporelles	1 342 652,00 €	827 150,00 €
23 - Immobilisations en cours	1 338 287,69 €	968 827,00 €
Total des dépenses d'équipement	3 297 799,77 €	2 211 542,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	638 202,00 €	648 745,00 €
10- Dotations fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €
13 - Subvention d'investissement reçues	27 456,67 €	0,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	443 862,00 €	509 697,00 €
26 - Participations, créances rattachées	40 000,00 €	0,00 €
Total des dépenses financières	1 149 520,67 €	1 158 442,00 €
45 - Total des opérations pour compte de tiers	83 884,84 €	27 600,00 €
Total des dépenses réelles d'investissement	4 531 205,28 €	3 397 584,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	130 000,00 €	110 000,00 €
041 - Opérations patrimoniales	300 000,00 €	300 000,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement	430 000,00 €	410 000,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 142 727,45 €	0,00 €
TOTAL des dépenses d'investissement	6 103 932,73 €	3 807 584,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	BP 2025	BP 2026
13 - Subventions d'investissement reçues	1 357 024,61 €	426 878,00 €
21 - Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €
Total recettes d'équipement	1 357 024,61 €	426 878,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 386 143,92 €	0,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	750 640,56 €	1 472 192,00 €
024 - Cession d'immobilisation	0,00 €	570 000,00 €
Total recettes financières	2 136 784,48 €	2 042 192,00 €
45 - Total des opérations pour compte de Tiers	129 934,00 €	27 600,00 €
Total des recettes réelles d'investissement	3 623 743,09 €	2 496 670,00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 580 199,64 €	410 914,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	600 000,00 €	600 000,00 €
041 - Opérations patrimoniales	300 000,00 €	300 000,00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement	2 480 199,64 €	1 310 914,00 €
TOTAL des recettes d'investissement	6 103 942,73 €	3 807 584,00 €

2 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

2.1 Les dépenses réelles de fonctionnement (hors constitution de provisions)

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 15 974 892€ soit +1,82% (+286k€) par rapport au budget 2025.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	BP 2025	BP 2026	TX EVOL BP 25 / BP 26
011 - Charges à caractère général	3 012 104,84 €	3 034 634,00 €	0,75%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	7 919 642,00 €	8 183 944,00 €	3,34%
014 - Atténuations de produits	1 101 130,00 €	1 092 606,00 €	-0,77%
65 - Autres charges de gestion courante	3 360 620,91 €	3 433 442,00 €	2,17%
Total des dépenses de gestion courante	15 393 497,75 €	15 744 626,00 €	2,28%
66 - Charges financières	246 605,00 €	230 266,00 €	-6,63%
67 - Charges exceptionnelles	49 050,00 €	0,00 €	-100,00%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	15 689 152,75 €	15 974 892,00 €	1,82%

2.1.1 Des charges à caractère général stables

Libellé	BP 25	BP 26
Fonctionnement général (administration générale et moyens généraux)	439 682,00 €	417 222,00 €
Services techniques, gestion des bâtiments communautaires et du parc automobiles	429 763,84 €	429 829,00 €
Culture	286 200,00 €	286 200,00 €
Musée	536 227,00 €	602 370,00 €
Enfance	140 900,00 €	158 460,00 €
Jeunesse	492 410,00 €	528 615,00 €
Politique Ville	66 600,00 €	73 200,00 €
Economie / emploi / formation	45 440,00 €	46 100,00 €
GEMAPI	119 326,00 €	99 150,00 €
Collecte ordures ménagères	339 920,00 €	287 418,00 €
Habitat Urbanisme Patrimoine	67 046,00 €	57 950,00 €
APN	48 590,00 €	48 120,00 €
TOTAL	3 012 104,84 €	3 034 634,00 €

Les charges à caractère général sont stables (+0,75% ou + 22k€).

Deux mouvements sont à distinguer :

- Un mouvement haussier qui s'explique par la programmation 2026 du musée (+66k€), l'ouverture de la micro-crèche Fleury à Lodève (+19k€), de l'accueil jeune au Bosc (+7k€), l'incidence de la restauration scolaires (prix et assistance pour la relance du marché de restauration scolaire) et la réalisation du plan de maîtrise sanitaire dans nos ALP/ALSH (4k€) ;
- Un mouvement baissier découlant de la fin de certains programmes (notamment l'appel à projet tri des biodéchets) et d'un ajustement de certains budgets aux besoins récurrents retraités des événements exceptionnels de 2025 (notamment les enveloppes provisionnelles d'entretien pour la GEMAPI et les actions spécifiques pour HUP).

2.1.2 Des dépenses de personnel en progression (chapitre 012)

Libellé	BP 2025	BP 2026
Salaires bruts chargés	6 523 708,00 €	6 792 608,00 €
Personnel extérieur (GEEP)	842 900,00 €	854 836,00 €
Personnel mis à disposition et affectation des budgets annexes	334 000,00 €	333 500,00 €
Assurance du personnel	155 534,00 €	135 000,00 €
Médecine du travail	25 500,00 €	30 000,00 €
Cotisation au COS	38 000,00 €	38 000,00 €
Total	7 919 642,00 €	8 183 944,00 €

Les dépenses de personnel sont estimées à 8 183 944€ pour 2026 soit une augmentation de +3,34% (+264k€) par rapport au budget 2025.

Les facteurs impactant la masse salariale pour 2026 seront les suivants :

- Une réduction du coût de l'assurance statutaire suite au renouvellement du marché en 2026 qui intègre une sinistralité satisfaisante découlant d'une baisse de l'absentéisme médical et de notre choix d'ajuster nos niveaux de franchise avec notre politique de remplacement ;
- La nouvelle participation employeur à la mutuelle santé des agents en application du cadre légal (15€ par mois pour les agents qui adhèrent à la convention du centre de gestion pour la mutuelle santé) et les changements de calcul de la participation employeur à l'assurance prévoyance (50% de la cotisation due par les agents). Ces évolutions vont entraîner un surcoût pour la collectivité évalué à 38k€ en 2026 ;
- Des évolutions dans les effectifs :
 - L'ouverture de la micro-crèche Fleury à Lodève (5 ETP), l'accueil jeune au Bosc (1 ETP) et un instructeur des ADS supplémentaire ;
 - Le recours à un apprenti au service RH et à plusieurs nouveaux stagiaires rémunérés pour assister les services dans des projets spécifiques (recollement musée, élaboration du PICS) ;
 - Les créations de postes 2025 sur une année pleine : assistante de direction au pôle transition écologique et assistante administrative au service des OM ;
 - L'évolution de l'organisation de la fonction financière du SIELL qui est désormais intégrée au sein du pôle ressources pour sécuriser la continuité de service et renforcer l'expertise (refacturation au SIELL de 1,9 ETP).
- L'impact de la hausse en 2026 de 3 points du taux de cotisation patronale à la CNRACL(+70k€).

2.1.3 Des atténuations de produits en léger repli (chapitre 014)

Libellé	BP 2025	BP 2026
FNGIR	990 130,00 €	990 126,00 €
Attribution de compensation versées	83 000,00 €	82 480,00 €
Dégrèvement GEMAPI	28 000,00 €	20 000,00 €
Atténuations de produits (chapitre 014)	1 101 130,00 €	1 092 606,00 €

Ce chapitre devrait être en léger repli en 2026.

2.1.4 Des charges de gestion courante qui augmentent modérément

Libellé	BP 2025	BP 2026
Logiciels informatiques full web	263 243,00 €	294 147,00 €
Indemnités Elus	150 393,00 €	153 890,00 €
Contributions aux syndicats intercommunaux	2 028 945,00 €	2 088 221,00 €
<i>SM salagou fonctionnement</i>	36 000,00 €	36 000,00 €
<i>SM Navacelles fonctionnement</i>	21 000,00 €	21 000,00 €
<i>SM du bassin Fleuve Hérault</i>	8 500,00 €	9 000,00 €
<i>SM SYDEL (Pays)</i>	114 022,00 €	115 000,00 €
<i>SM SYDEL (Pays) - SCOT</i>	57 000,00 €	57 000,00 €
<i>SM PRAE Michel Chevalier</i>	27 000,00 €	32 500,00 €
<i>Syndicat Centre Hérault</i>	1 676 246,00 €	1 726 733,00 €
<i>SM des vallées</i>	500,00 €	600,00 €
<i>SM parc des grands causses</i>	22 480,00 €	23 000,00 €
<i>GIP santé</i>	48 879,00 €	50 000,00 €
<i>Divers</i>	17 318,00 €	17 388,00 €
Financement des budgets annexes	311 392,91 €	352 084,00 €
<i>OFFICE DE TOURISME</i>	262 437,91 €	294 760,00 €
<i>OFFICE DE COMMERCE</i>	48 955,00 €	57 324,00 €
Financement CIAS	382 000,00 €	370 000,00 €
Subventions aux communes et au département	45 000,00 €	45 000,00 €
<i>Ecole de musique</i>	45 000,00 €	45 000,00 €
Subventions aux associations et autres participations	145 100,00 €	129 600,00 €
Autres	34 547,00 €	500,00 €
Total	3 360 620,91 €	3 433 442,00 €

Le chapitre 65 va croître en 2026 de 73k€ (+2,17%). Il faut noter la hausse prévisionnelle de la cotisation au SCH (+3% ou +50k€) en lien avec la possible hausse de la TGAP prévue au PLF 2026, les subventions d'équilibre aux budgets annexes qui progressent en raison de la normalisation du budget office de commerce (un agent absent une partie de l'année suite à son départ à la retraite en 2025) et à une prévision de renfort de personnel sur le budget office de tourisme pour pallier une absence médicale possible d'un agent. Les subventions à des tiers sont en recul avec un ajustement de l'enveloppe attribuée dans le cadre de la politique de la ville. Les prestations pour nos logiciels métiers sont en progression avec l'acquisition d'un nouveau logiciel (vigifoncier) et de modules complémentaires pour les logiciels métiers des ressources humaines, de l'achats ou la géolocalisation des véhicules du service des OM (l'essentiel du surcoût est lié au frais d'installation et de formation).

2.1.5 Des frais financiers en baisse (chapitre 66) et l'absence de dépenses exceptionnelles (chapitre 67)

Libellé	BP 2025	BP 2026
Intérêts des emprunts	191 605,00 €	175 266,00 €
Intérêts des lignes de trésorerie	55 000,00 €	55 000,00 €
ICNE N	0,00 €	0,00 €
Total	246 605,00 €	230 266,00 €

Les frais financiers sont attendus en baisse en 2026 en lien avec le désendettement de la collectivité et la baisse des taux.

En 2025 il y a eu 2 annulations de titres significatives pour régulariser les pénalités du musée : une réduction suite à un accord trouvé avec l'entreprise et une réémission d'un titre après la décision du tribunal.

2.2 Les recettes réelles de fonctionnement (hors reprise de provisions)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	BP 2025	BP 2026	TX EVOL BP 25 / BP 26
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 814 819,00 €	1 988 334,00 €	9,56%
73 - Impôts et taxes	11 104 844,00 €	11 173 012,00 €	0,61%
74 - Dotations, subventions et participations	3 289 931,00 €	3 290 525,00 €	0,02%
75 - Autres produits de gestion courante	209 298,00 €	223 935,00 €	6,99%
013 - Atténuations de charges	212 916,00 €	200 000,00 €	-6,07%
Total des recettes de gestion courante	16 631 808,00 €	16 875 806,00 €	1,47%
77 - Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	-
Total des recettes réelles de fonctionnement	16 631 808,00 €	16 875 806,00 €	1,47%

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 16 875 806€, niveau en légère progression par rapport au BP 2025 (+1,47% ou +243k€).

2.2.1 Des atténuations de charges qui se réduisent (chapitre 013)

Libellé	BP 2025	BP 2026
Stock musée	100 000,00	100 000,00
Contrats aidés/Adultes relais/VTA	42 000,00	42 636,00
Assurances	41 916,00	32 003,00
Autres (CPAM, trop versés, FNC, etc.)	29 000,00	25 361,00
Atténuations de charges (Chap 013)	212 916,00	200 000,00

Il est anticipé une stabilité du stock du musée. La baisse des indemnités d'assurance est liée aux indemnités connues à ce jour qui devraient se réduire, les agents reprenant leur activité ou quittant la collectivité. On anticipe une baisse des indemnités versées par la CPAM en raison de l'absence de congés maternité d'agents contractuels en 2025.

2.2.2 Des produits des services du domaine et ventes diverses en hausse (chapitre 70)

Libellé	BP 2025	BP 2026
Redevance spéciale Ordures Ménagères	112 000,00 €	57 000,00 €
Produits des services :	931 319,00 €	956 470,00 €
<i>Musée</i>	266 207,00 €	215 200,00 €
<i>Culture</i>	35 000,00 €	37 500,00 €
<i>Jeunesse</i>	375 850,00 €	439 900,00 €
<i>Locations restaurant Baume et occupation base nautique Vailhès</i>	17 550,00 €	18 050,00 €
<i>Petite enfance</i>	202 000,00 €	212 900,00 €
<i>Vente électricité panneaux photovoltaïques</i>	7 200,00 €	7 200,00 €
<i>Remboursement charges locatives</i>	27 512,00 €	25 720,00 €
Remboursements de frais des budgets annexes (personnel et autres frais)	215 000,00 €	268 000,00 €
Remboursements de frais des communes (personnel et autres frais)	480 380,00 €	526 800,00 €
Facturation aux Communes de la régie rurale (brigade verte)	10 000,00 €	14 000,00 €
Facturation aux Communes du service ADS	47 000,00 €	100 000,00 €
Facturation Commune de Lodève avelo 3	10 000,00 €	10 464,00 €
Facturation service fiscalité rendu aux communes membres	0,00 €	10 000,00 €
Facturation permis de louer à la Commune de Lodève	9 120,00 €	45 600,00 €
TOTAL CHAPITRE 70	1 814 819,00 €	1 988 334,00 €

On anticipe une hausse du chapitre 70 de 173k€ (+9,5%) par rapport au budget 2025. En dehors de la réduction du produit de la redevance spéciale OM car la collectivité ne collectera plus les déchets de certains professionnels publics (hôpital et EHPAD) du fait de l'évolution des modes de collecte. Ces professionnels vont faire appels à des entreprises privées spécialisées.

Les hausses sont liées à :

- La refacturation au SIELL après la réorganisation de la fonction finances désormais centralisée au pôle ressources. Le budget principal refacturera au SIELL 1,9 ETP affectés à la régie du SIELL ;
- Le produit du musée enregistre une baisse en trompe l'œil car la prévision 2025 est surestimée et a été corrigée au CAA 2025 ;
- Les recettes des usagers du service jeunesse progressent en lien avec la fréquentation et une hausse tarifaire modérée afin de tenir compte de l'inflation ;
- Les recettes des usagers de la petite enfance intègrent la nouvelle micro-crèche ouverte une partie de l'année (17k€) et les ajustements des prévisions aux réalisations 2025 ;
- La hausse des remboursements de frais aux Communes membres provient essentiellement de l'actualisation des quotités des agents mis à disposition de la Commune de Lodève ;
- La hausse de la facturation aux communes membres du service des ADS est en lien avec la création du service commun et de son renforcement avec un personnel instructeur supplémentaire ;
- La hausse de la refacturation du permis de louer à la Commune de Lodève dépend du nombre de dossiers instruits en n-1 (2025) ;
- La nouvelle recette de 10k€ pour le service fiscalité rendu aux Communes membres découle de la nouvelle prestation que souhaite proposer la CCLL aux Communes membres pour former les élus et techniciens communaux et les accompagner dans la mise à jour des bases fiscales des impôts directs locaux. Ce travail est stratégique en raison des réformes des valeurs locatives cadastrales sur les locaux professionnels et industriels, à la réduction du nombre/qualité de contrôles effectués par l'Etat sur les déclarations des contribuables et dans la perspective de la réforme des valeurs locatives des locaux d'habitation devant intervenir dans les prochaines années.

2.2.3 Des produits fiscaux en légère hausse (chapitres 731 et 73)

Libellé	BP 2025	BP 2026
Produits des taxes foncières et d'habitation	1 835 242,00 €	1 741 964,00 €
CFE	1 316 847,00 €	1 342 095,00 €
TASCOM	272 598,00 €	294 482,00 €
IFER	219 827,00 €	245 569,00 €
Attributions de compensation	774 409,00 €	803 841,00 €
FPIC	255 274,00 €	255 274,00 €
TEOM	3 161 844,00 €	3 228 558,00 €
GEMAPI	369 182,00 €	369 182,00 €
Fraction de TVA	2 842 047,00 €	2 842 047,00 €
<i>dont suppression de la TH sur les résidences principales</i>	2 459 701,00 €	2 459 701,00 €
<i>dont suppression de la CVAE</i>	382 346,00 €	382 346,00 €
Autre	57 574,00 €	50 000,00 €
TOTAL chapitre 73	11 104 844,00 €	11 173 012,00 €

Les recettes fiscales sont évaluées à la hausse +0,61% (+68k€) par rapport au budget 2025.

Le produit des taxes foncières et d'habitation est attendu en baisse par rapport à la prévision 2025 car la collectivité a réceptionné fin novembre la copie des rôles de fiscalité 2025 qui atteste d'une baisse significative du rendement de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

L'ensemble des recettes 2026 a été évalué sur la base des recettes définitives 2025 augmentée de l'inflation attendue pour 2026 (1,1%). Il faut noter l'absence d'évolution des fractions de TVA conformément au PLF 2026.

L'attribution de compensation a été calculée sur la base de l'AC définitive 2025 augmenté de 28k€ correspondant à la révision de l'AC de la Commune de Lodève pour intégrer le reversement de 28k€ du financement acquis depuis le 1^{er} janvier 2025 de l'Etat pour le développement de la compétence petite enfance.

2.2.4 Des dotations et participations stables

Libellé	BP 2025	BP 2026
Dotation d'intercommunalité (DGF)	601 349,00 €	633 804,00 €
Dotation de compensation (DGF)	307 540,00 €	292 162,00 €
Compensations fiscales	221 568,00 €	190 046,00 €
FCTVA de fonctionnement	0,00 €	0,00 €
Subventions reçues	2 159 474,00 €	2 174 513,00 €
<i>Centre bourg</i>	17 550,00 €	34 575,00 €
<i>Pays d'art et d'histoire</i>	26 600,00 €	5 500,00 €
<i>Conseiller numérique</i>	21 500,00 €	21 500,00 €
<i>Maison France Services</i>	45 000,00 €	55 000,00 €
<i>Eau rivières-GEMAPI</i>	5 818,00 €	5 818,00 €
<i>Petite enfance</i>	989 534,00 €	1 105 263,00 €
<i>Jeunesse</i>	700 968,00 €	665 420,00 €
<i>OM - appel à projet tri des biodéchets</i>	73 104,00 €	7 000,00 €
<i>Appel à projet ACTEE</i>	32 500,00 €	16 000,00 €
<i>Appel à projet cité éducative</i>	30 000,00 €	30 000,00 €
<i>Politique ville</i>	4 000,00 €	3 000,00 €
<i>AVELO 3</i>	36 900,00 €	67 436,00 €
<i>Musée</i>	15 000,00 €	10 001,00 €
<i>GIP santé publique</i>	45 000,00 €	35 000,00 €
<i>Culture</i>	116 000,00 €	113 000,00 €
Total chapitre 74	3 289 931,00 €	3 290 525,00 €

Les dotations et participations seront stables en 2026.

On observe cependant :

- Une hausse de la DGF de 17k€ simulée à partir des prévisions du logiciel spécialisé mis à disposition par notre consultant en finances ;
- La baisse de la compensation versée par l'Etat suite à la réduction des valeurs locatives cadastrales des locaux industriels comme annoncée dans le PLF 2026 ;
- La non-prévision du FCTVA de fonctionnement (2025 non inscrit après vote du BP 25) ;
- La forte réduction du financement DRAC du label ville d'art et d'histoire au-delà de la 3ème année de financements consécutivement à l'évolution du calcul des participations ;
- La hausse des financements obtenus pour la nouvelle micro-crèche (100k€) et l'espace jeune au Bosc (1,2k€) ;
- Le solde de l'appel à projet tri des biodéchets.

2.2.5 Les autres produits de gestion courante progressent (chapitre 75)

Libellé	BP 2025	BP 2026
Loyers ancienne Poste Caylar	12 185,00 €	8 400,00 €
Loyers Hôtel des Entreprises Soubes	7 525,00 €	6 800,00 €
Loyers ESAT Le Caylar	70 530,00 €	70 530,00 €
Loyers Maison France Services	32 648,00 €	32 950,00 €
Loyers Mégisserie	22 400,00 €	22 900,00 €
Loyers local capitoul (ex occupant les fromagers)	4 665,00 €	8 165,00 €
Loyers local recyclerie	5 345,00 €	4 200,00 €
Loyer antenne free baume auriol		1 040,00 €
Indemnisation assurance	3 000,00 €	6 000,00 €
Libéralités	23 950,00 €	22 950,00 €
Régularisation pénalités musée	27 050,00 €	0,00 €
Régularisation trop versé TVA OM	0,00 €	40 000,00 €
Total chapitre 75	209 298,00 €	223 935,00 €

Le chapitre 75 devrait progresser de 14k€ (+7%). La collectivité a fait des prévisions prudentes, notamment sur l'occupation des locaux qui vont devenir vacants suite au départ d'un occupant.

Il faut souligner la prévision de la régularisation de la TVA sur les prestations rendues par nos fournisseurs pour la collecte des OM (location de camion, formation, sensibilisation, réparation de véhicules, etc.). Il est apparu que la collectivité ne s'est pas vu appliquer les taux réduit de TVA par ses fournisseurs sur plusieurs prestations pourtant éligibles et ce depuis plusieurs années. Un travail de régularisation va être réalisé en 2026, en lien avec l'administration fiscale et les fournisseurs concernés.

3 LES ÉPARGNES PRÉVISIONNELLES

Libellé	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CAA 2025	BP 2026
70 Produits des services et ventes diverses	1 197 690,09 €	972 163,07 €	1 212 008,43 €	1 367 948,91 €	1 633 832,75 €	1 815 197,55 €	1 809 563,00 €	1 988 334,00 €
73 Produits des impôts et taxes	8 775 688,04 €	9 074 900,04 €	9 013 761,04 €	9 916 384,04 €	10 777 222,04 €	10 949 692,04 €	11 099 860,00 €	11 173 012,00 €
74 Dotations et subventions	2 332 357,68 €	2 576 520,21 €	2 581 400,55 €	2 792 473,02 €	3 094 085,45 €	3 022 784,04 €	3 308 524,00 €	3 290 525,00 €
75 Autres produits de gestion courante	163 788,78 €	166 344,85 €	164 667,30 €	172 493,53 €	159 533,38 €	331 022,34 €	213 708,00 €	223 935,00 €
013 Atténuation de charges	346 265,06 €	400 029,46 €	418 526,05 €	452 629,13 €	412 269,20 €	295 547,57 €	214 150,00 €	200 000,00 €
Recettes courantes de fonctionnement hors recettes exceptionnelles (1)	12 815 789,65 €	13 189 957,63 €	13 390 363,37 €	14 701 928,63 €	16 076 942,82 €	16 414 243,54 €	16 645 805,00 €	16 875 806,00 €
011 Charges à caractère général	2 416 481,76 €	2 176 770,71 €	2 528 017,34 €	2 597 031,68 €	2 932 606,56 €	2 796 380,49 €	2 936 357,19 €	3 034 634,00 €
012 Charges de personnel	5 869 590,95 €	5 886 430,72 €	6 266 264,87 €	6 997 149,80 €	7 132 787,35 €	7 832 670,22 €	7 875 783,38 €	8 183 944,00 €
65 Autres charges de gestion courante	2 418 252,53 €	2 446 804,67 €	2 512 701,92 €	2 619 957,92 €	3 128 117,13 €	3 281 024,03 €	3 340 394,88 €	3 433 442,00 €
014 Atténuation de produits	1 085 184,71 €	1 088 323,71 €	1 087 800,71 €	1 093 197,71 €	1 338 086,71 €	1 123 699,71 €	1 100 597,91 €	1 092 606,00 €
Dépenses courantes de fonctionnement hors intérêts et hors charges exceptionnelles (2)	11 789 509,95 €	11 598 329,81 €	12 394 784,84 €	13 307 337,11 €	14 531 597,75 €	15 033 774,45 €	15 253 133,36 €	15 744 626,00 €
Retraitement des travaux en régie (+)	12 155,83 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13 036,66 €	21 918,47 €	80 000,00 €	50 000,00 €
Épargne de gestion (3) = (1) - (2)	1 038 435,53 €	1 591 627,82 €	995 578,53 €	1 394 591,52 €	1 558 381,73 €	1 402 387,56 €	1 472 671,64 €	1 181 180,00 €
76 Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
66 Charges financières	218 101,41 €	220 461,20 €	218 866,62 €	216 037,92 €	253 370,12 €	235 860,90 €	246 600,00 €	230 266,00 €
Résultat financier (4)	-218 101,41 €	-220 461,20 €	-218 866,62 €	-216 037,92 €	-253 370,12 €	-235 860,90 €	-246 600,00 €	-230 266,00 €
77 Produits exceptionnels hors cessions	60 531,66 €	32 967,76 €	48 624,31 €	305 264,11 €	44 335,70 €	20 301,30 €	0,00 €	0,00 €
67 Charges exceptionnelles	178 520,80 €	122 832,38 €	149 767,26 €	164 625,53 €	16 819,54 €	60 734,43 €	50 000,00 €	0,00 €
Résultat exceptionnel (5)	-117 989,14 €	-89 864,62 €	-101 142,95 €	140 638,58 €	27 516,16 €	-40 433,13 €	-50 000,00 €	0,00 €
Épargne Brute (6) = (3)+(4)+(5)	702 344,98 €	1 281 302,00 €	675 568,96 €	1 319 192,18 €	1 332 527,77 €	1 126 093,53 €	1 176 071,64 €	950 914,00 €
Remboursement du capital de la dette hors renégociation de la dette hors prêt court terme (7)	515 428,71 €	559 177,06 €	615 389,73 €	660 126,40 €	610 535,53 €	602 178,15 €	638 200,00 €	648 745,00 €
Épargne nette retraitée des remboursements anticipés et des prêts relais (8) = (6) - (7)	186 916,27 €	722 124,94 €	60 179,23 €	659 065,78 €	721 992,24 €	523 915,38 €	537 871,64 €	302 169,00 €

Par rapport au compte administratif anticipé 2025 nos épargnes sont prévues en baisse en 2026. Cette situation, atténuée par les arbitrages stricts effectués, découle du choix de retenir des hypothèses prudentes en lien avec le projet de loi de finances 2026.

4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	BP 2025	BP 2026
20 - Immobilisations incorporelles	616 860,08 €	415 565,00 €
21 - Immobilisations corporelles	1 342 652,00 €	827 150,00 €
23 - Immobilisations en cours	1 338 287,69 €	968 827,00 €
Total des dépenses d'équipement	3 297 799,77 €	2 211 542,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	638 202,00 €	648 745,00 €
10- Dotations fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €
13 - Subvention d'investissement reçues	27 456,67 €	0,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	443 862,00 €	509 697,00 €
26 - Participations, créances rattachées	40 000,00 €	0,00 €
Total des dépenses financières	1 149 520,67 €	1 158 442,00 €
45 - Total des opérations pour compte de tiers	83 884,84 €	27 600,00 €
Total des dépenses réelles d'investissement	4 531 205,28 €	3 397 584,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	130 000,00 €	110 000,00 €
041 - Opérations patrimoniales	300 000,00 €	300 000,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement	430 000,00 €	410 000,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 142 727,45 €	0,00 €
TOTAL des dépenses d'investissement	6 103 932,73 €	3 807 584,00 €

Pour 2026, les dépenses réelles d'investissement représentent un budget de 3 397 584€ dont 2 211 542€ pour les dépenses d'équipement directes.

4.1.1 Les principales dépenses d'équipement directes et indirectes en 2026

Les principales dépenses sont ;

- Les acquisitions des services représentent 237k€, dont 40k€ pour le remplacement d'un véhicule, 50€ pour le matériel informatique, 60k€ pour le matériel et des grosses réparations pour le service des OM et 20k€ pour le matériel pour le service culture ;
- Les dépenses de gros entretien de notre patrimoine immobilier vont s'élever à 142k€, avec en particulier 20k€ pour un préprogramme pour l'agrandissement de l'ALP à St Etienne de Gourgas, 25k€ pour l'insonorisation de la cantine, la réfection de la cuisine et divers travaux à l'ALP de St Jean la Blaquièrre et 12k€ pour l'entretien des sentiers de randonnées et de VTT ;
- 112k€ sont prévus dans le cadre de l'enveloppe récurrente affectée à la prévention des risques majeurs, dont 102k€ pour la compétence GEMAPI et 10k€ pour des acquisitions de matériel pour la mise en œuvre du PICS ;
- 70k€ sont dédiés à des études et des acquisitions foncières stratégiques : 20k€ pour l'étude de préfiguration de la nouvelle OPAH-RU, 10k€ pour la révision du PLH et 40k€ pour le potentiel du permis d'exploitation d'eau chaude anciennement aux Serres du Lodévois ;
- L'acquisition de bacs dans la continuité des travaux de l'étude 120kg est estimée à 60k€ ;
- 30k€ pour la réalisation d'une étude de faisabilité en vue de réorganiser et d'étendre la zone d'activité économique de la méridienne ;
- 15k€ pour la réalisation d'une étude pour la mise en conformité de l'aire d'accueil des gens du voyage ;
- 87k€ pour les divers investissements prévus dans le cadre de l'appel à projet Avelo 3 (études voie verte Lodève/Salagou, schéma des mobilités intercommunales, maîtrise d'ouvrage déléguée pour la ville de Lodève, etc.) ;
- 75k€ pour l'acquisition et l'aménagement d'un bâtiment pour servir de lieu de stockage logistique dans le cadre du PICS ;
- 69k€ pour notre participation à l'étude tempeaukarst ;
- 27k€ pour la réalisation de l'atlas de la biodiversité ;
- Concernant les principales opérations de travaux, il est proposé :
 - Le solde des travaux de création du nouveau bâtiment pour accueillir le service de collecte des ordures ménagères en lien avec le souhait de vendre l'actuel bâtiment à une entreprise qui veut développer son activité dans la zone de la méridienne (846k€) ;
 - Le solde de la création d'une micro-crèche à Lodève (15k€) ;
 - Les études sur l'opération d'aménagement de la Baume Auriol (parking et bergerie) pour 20k€ ;
 - Les études sur la création du pôle d'échanges multimodal pour 50k€ ;
 - Pour terminer, 203k€ sont affectés à la révision de toiture et la performance énergétique du bâtiment Marie Christine Bousquet.

Les subventions d'équipement et leur instruction et les différents fonds de concours sont :

- Le dispositif de rénovation des façades : 72k€ ;
- L'opération programmée d'amélioration de l'habitat à 238k€ ;
- Le programme d'intérêt général du département pour 26k€ ;
- Le soutien à des acteurs économiques du territoire pour 30k€ ;
- Les fonds de concours intercommunaux pour soutenir les projets communaux : 180k€ ;
- Le solde des fonds de concours intercommunaux déjà votés pour la Commune de Lodève (stade synthétique et piscine) : 100k€.

Pour rappel, en 2024 la CCLL a adopté un Programme Pluriannuel d'Investissements (PPI). Il a fait l'objet d'une première actualisation pour le budget primitif 2025 et d'une seconde dans le cadre du projet de budget pour l'année 2026. Au vu du contexte très incertain et des élections communautaires 2026, ce PPI devra être revu en 2026.

Orientation politique	Intitulé PPI	N°OP	Libellé	PPI 2025 CAA 25	PPI 2026 BP 26	PPI 2026 BP 2027	PPI 2026 BP 2028
INVESTISSEMENTS RECURRENTS => fonctionnement des services/ entretien des bâtiments							
Administration	Acquisitions des services	600	Acquisition des services	17 080,60	84 650,00	45 000,00	65 000,00
Environnement	Acquisitions des services	601	Acquisitions diverses des OM	203 451,20	60 000,00	40 000,00	40 000,00
Musée	Acquisitions des services	602	Acquisitions diverses musée	55 200,00	13 000,00	15 000,00	15 000,00
Enfance/jeunesse	Acquisitions des services	603	Acquisitions diverses enfance/jeunesse	29 500,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Culture	Acquisitions des services	604	Acquisitions matériels culture	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Administration	Acquisitions des services	605	Acquisition matériel informatique et téléphonie	50 000,00	50 000,00	60 000,00	60 000,00
Administration	Entretien du patrimoine	700	Entretien et aménagements des bâtiments intercommunaux hors enfances/jeunesse/musée	31 881,20	19 000,00	40 000,00	40 000,00
Aménagement du territoire	Entretien du patrimoine	701	Entretiens et aménagements bâtiments touristique	31 276,00	15 000,00	5 000,00	5 000,00
Développement économique	Entretien du patrimoine	702	Entretien des voiries ZAE/PAE	20 000,00	20 000,00	50 000,00	50 000,00
Musée	Entretien du patrimoine	703	Entretien et aménagements bâtiment musée	25 000,00 €	18 500,00	15 000,00	15 000,00
Sports et loisirs	Entretien du patrimoine	704	Créations des sentiers pour APN	7 000,00 €	12 000,00	15 000,00	15 000,00
Enfance/jeunesse	Entretien du patrimoine	705	Entretien bâtiments enfance/jeunesse	62 700,00	58 000,00	15 000,00	15 000,00
Musée	Restaurations et acquisitions d'œuvre au musée	800	Restaurations et acquisitions d'œuvre au musée	0,00	22 000,00	20 000,00	20 000,00
PREVENTION DES RISQUES MAJEURS	PREVENTION DES RISQUES MAJEURS	900	Acquisitions foncières GEMAPI	20 000,00	20 000,00	30 000,00	30 000,00
PREVENTION DES RISQUES MAJEURS	PREVENTION DES RISQUES MAJEURS	901	Etudes et travaux GEMAPI	278 000,00	67 000,00	15 000,00	15 000,00
PREVENTION DES RISQUES MAJEURS	PREVENTION DES RISQUES MAJEURS	902	Acquisitions matériel GEMAPI	10 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
PREVENTION DES RISQUES MAJEURS	PREVENTION DES RISQUES MAJEURS	903	Acquisitions matériel PICS	0,00	10 000,00		10 000,00
PREVENTION DES RISQUES MAJEURS	PREVENTION DES RISQUES MAJEURS	904	Travaux courants PPG 2026-2035	0,00	10 000,00	130 000,00	130 000,00
HUP	HUP	10000	Acquisitions foncières HUP	45 000,00	50 000,00	20 000,00	20 000,00
Administration	Pilotage stratégique	10001	Etudes et acquisitions stratégiques	0,00	20 000,00	60 000,00	60 000,00
Aménagement du territoire	Contribution au SCOT	11000	Contribution au SCOT	0,00	0,00	0,00	0,00
				886 089,00	584 150,00	610 000,00	640 000,00
PROJETS							
Aménagement du territoire	Soutien à l'amélioration de l'habitat local	12000	Dispositif façades	18 991,00	72 000,00		
Aménagement du territoire	Soutien à l'amélioration de l'habitat local	12001	Dispositif OPAH	269 311,00	238 462,00	250 000,00	250 000,00
Aménagement du territoire	Soutien à l'amélioration de l'habitat local	12002	Dispositif PIG	23 761,00	26 000,00	102 963,00	102 963,00
Environnement	Mise en œuvre de la TEOMI	13000	Acquisition des bacs dans le cadre de l'étude 120kg	315 000,00	60 000,00	10 000,00	10 000,00
Environnement	Appel à projet tri des biodéchets	14000	Appel à projet tri des biodéchets	39 000,00	0,00		
Développement économique	Soutien direct aux acteurs économiques/ aide immobilier	15000	Soutien direct aux acteurs économiques/ aide immobilier	0,00	30 000,00	50 000,00	50 000,00
Développement économique	Etude développement économique	15001	Etude développement économique	25 000,00	35 000,00		
Enfance/jeunesse	Création ALP St Jean de la Blaquière	16000	Création ALP St Jean de la Blaquière	7 000,00	0,00		
Enfance/jeunesse	Création d'une micro crèche (site Fleury) + amélioration microcrèche Boskinous	17000 18000	Créations de structures d'accueil (microcrèche boskinous, Fleury etc.)	623 102,26	15 000,00		
Environnement	Création d'un bâtiment pour le service de collecte des OM	19000	Création d'un bâtiment pour le service de collecte des OM	460 000,00	846 827,00		
Enfance/jeunesse	Création d'un ALSH maternel et primaire Beaumont	20000	Création d'un ALSH maternel et primaire Beaumont	0,00	0,00		
Aménagement du territoire	Soutien aux investissements communaux	21000	Fonds de concours espace Beaumont (piscine + stade)	100 000,00	100 000,00		
Aménagement du territoire		21002	Fonds de concours exceptionnels BOSC salle des fêtes	52 500,00	0,00		
Aménagement du territoire		37000	Fonds de concours communaux classiques	50 000,00	180 000,00		50 000,00
Aménagement du territoire		38000	Fonds de concours exceptionnels BOSC bâtiment PICS	34 400,00	0,00		
Enfance/jeunesse	Création d'un ALSH ado à l'espace Luteva	22000	Déplacement de l'ALSH ado à l'espace Luteva	215 847,83	0,00		
Aménagement du territoire	Aménagement de la baume auriol (parking et bergerie)	23000	Aménagement de la baume auriol (parking et bergerie)	31 600,00	20 000,00	550 000,00	
Aménagement du territoire	Aménagement de la baie des vailhes et requalification de la base nautique		Aménagement de la baie des vailhes et requalification de la base nautique				400 000,00
Musée	Extension du musée tranche 3		Etude tranche 3 du musée	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
Aménagement du territoire	Elaboration et actualisation du PLUI	26000	Elaboration et actualisation du PLUI	80 000,00			
Aménagement du territoire	Amélioration du site de la Prunarede - ouvrir les extérieurs / réflexion sur le bâti	33000	Amélioration du site de la Prunarede - ouvrir les extérieurs / réflexion sur le bâti				100 000,00
Sports et loisirs	Aménagements sites APN	30000	Aménagement site escalade Salces	11 150,00	15 000,00	0,00	21 000,00
Aménagement du territoire	Aménagement - gens du voyage - études 2024/ travaux 25-26 /	31000	Aménagement - gens du voyage	15 000,00	15 000,00	0,00	180 000,00
Environnement	Performance énergétique bâtiments ACTEE	34000	Performance énergétique bâtiments ACTEE	81 245,00	203 000,00		
Aménagement du territoire	Création d'un pôle d'échange multimodal	35000	Création d'un pôle d'échange multimodal	33 000,00	50 000,00	1 450 000,00	1 450 000,00
Aménagement du territoire	Appel à projet A VELO 3	36000	Appel à projet A VELO 3	127 800,00	86 800,00		
PREVENTION DES RISQUES MAJEURS	Acquisition et travaux bâtiment logisitique PICS	39000	Acquisition et travaux bâtiment logisitique PICS	0,00	75 000,00		
PREVENTION DES RISQUES MAJEURS	Recherche et développement TempEauKarst	40000	Recherche et développement TempEauKarst	0,00	69 600,00	76 800,00	76 800,00
PREVENTION DES RISQUES MAJEURS	Atlas de La Biodiversité Communale (ABiC)	41000	Atlas de La Biodiversité Communale (ABiC)	0,00	27 000,00		
TOTAL PROJET				5 012 343,49	2 164 689,00	2 499 763,00	2 700 763,00
TOTAL PPI SUR BP				5 898 432,49	2 748 839,00	3 109 763,00	3 340 763,00

4.1.2 Les dépenses financières

Le remboursement du capital de la dette s'élèvera à 648 745€ en 2026.

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	BP 2025	BP 2026
13 - Subventions d'investissement reçues	1 357 024,61 €	426 878,00 €
21 - Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €
Total recettes d'équipement	1 357 024,61 €	426 878,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 386 143,92 €	0,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	750 640,56 €	1 472 192,00 €
024 - Cession d'immobilisation	0,00 €	570 000,00 €
Total recettes financières	2 136 784,48 €	2 042 192,00 €
45 - Total des opérations pour compte de Tiers	129 934,00 €	27 600,00 €
Total des recettes réelles d'investissement	3 623 743,09 €	2 496 670,00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 580 199,64 €	410 914,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	600 000,00 €	600 000,00 €
041 – Opérations patrimoniales	300 000,00 €	300 000,00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement	2 480 199,64 €	1 310 914,00 €
TOTAL des recettes d'investissement	6 103 942,73 €	3 807 584,00 €

4.2.1 Les ressources propres

Les ressources propres de la collectivité s'élèvent à 1 010 914€ et comprennent :

- Les opérations d'ordre entre sections :
 - Le virement de la section de fonctionnement : 410 914€
 - Les dotations aux amortissements : 600 000€

A noter qu'au vu du PLF 2026 il n'est pas prévu de recette du FCTVA (décalage d'un an ou année blanche), soit un manque à gagner pour la collectivité estimée à 285k€.

4.2.2 Les participations, subventions et produit de cession

Le montant des subventions inscrites au budget 2026 représentent 426k€. Il s'agit des subventions/participations déjà notifiées à la collectivité et proratisées aux dépenses.

La cession de l'actuel bâtiment des OM à l'entreprise l'épicurien est prévue pour 570k€.

Le montant des subventions inscrites au budget 2026 représentent 426k€. Il s'agit des subventions/participations déjà notifiées à la collectivité avant le vote du budget 2026.

La cession de l'actuel bâtiment des OM à l'entreprise l'épicurien est prévue pour 570k€.

4.2.3 La dette

En 2026, pour équilibrer le budget primitif il est nécessaire d'inscrire un prêt d'équilibre de 1 472 192€.

Ce montant sera réduit suite :

- à la notification des subventions en cours de demande (montants proratisés aux dépenses) : 233k€ ;
- à la notification des financements identifiés non encore déposés (montants proratisés aux dépenses) : 202k€ ;
- la reprise du résultat excédentaire de l'exercice 2025 ;
- le cas échéant, de la perception du FCTVA de l'année.

Réduit de ces montants, le prêt d'équilibre pour l'année 2026 correspondra au remboursement du capital de la dette (640k€).

5 LE BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME

DEPENSES FONCTIONNEMENT		
Chapitre	BP 2025	BP 26
011 - Charges à caractère général	136 100,00 €	137 660,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	390 512,00 €	400 000,00 €
014 - Atténuations de produits	49 000,00 €	52 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	26 000,00 €	26 500,00 €
042 - Dotations aux amortissements	12 000,00 €	12 000,00 €
TOTAL dépenses de fonctionnement	613 612,00 €	628 160,00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	BP 2025	BP 26
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	159 300,00 €	145 000,00 €
73 - Impôts et taxes	168 100,00 €	174 200,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	0,00 €	0,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	262 437,91 €	294 760,00 €
013 - Atténuations de charges	14 200,00 €	14 200,00 €
77 - Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	9 574,09 €	0,00 €
TOTAL des recettes de fonctionnement	613 612,00 €	628 160,00 €

Il faut noter :

- La hausse des dépenses de personnel. Cette hausse intègre une prévision de remplacement d'un agent absent et le recours à un stagiaire rémunéré ;
- La forte progression de la taxe de séjour avec la hausse tarifaire actée en 2025 ;
- La prudence sur les recettes de la boutique.

La subvention d'équilibre du budget principal s'élève à 295k€ en 2026.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	BP 2025	BP 2026
20 - Immobilisations incorporelles	4 200,48 €	3 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	28 412,34 €	14 000,00 €
TOTAL des dépenses d'investissement	32 612,82 €	17 000,00 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	BP 2025	BP 26
13 - Subventions d'investissement reçues	0,00 €	0,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 300,00 €	0,00 €
16 - Emprunts et dettes	0,00 €	5 000,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 000,00 €	12 000,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	19 512,82 €	0,00 €
TOTAL des recettes d'investissement	32 812,82 €	17 000,00 €

Les investissements 2026 sont récurrents. La recette d'emprunt sera neutralisée avec la reprise de résultats 2025.

6 LE BUDGET ANNEXE DSP DU CAMPING INTERCOMMUNAL DE LA BAIE DES VAILHES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	BP 2025	BP 2026
011 - Charges à caractère général	12 200,00 €	12 500,00 €
66 CHARGES FINANCIERES	4 080,00 €	4 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	23 720,00 €	13 953,00 €
TOTAL dépenses de fonctionnement	40 000,00 €	30 453,00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	BP 2025	BP 2026
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	40 000,00 €	51 000,00 €
TOTAL des recettes de fonctionnement	40 000,00 €	51 000,00 €
DEPENSES INVESTISSEMENT		
Chapitre	BP 2025	BP 2026
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	13 677,00 €	13 953,00 €
21 - Immobilisations corporelles	10 043,00 €	0,00 €
TOTAL des dépenses d'investissement	23 720,00 €	13 953,00 €
RECETTES INVESTISSEMENT		
Chapitre	BP 2025	BP 2026
021 - virement de la section de fonctionnement	23 720,00 €	13 953,00 €
TOTAL des recettes d'investissement	23 720,00 €	13 953,00 €

Il s'agit d'un nouveau budget annexe qui succède au budget annexe équipements touristiques dissout en 2024. Ce nouveau budget retranscrit l'activité gérée en délégation de service public pour l'exploitation du camping intercommunal de la baie des Vailhès. Annuellement, la collectivité encaisse environ 50k€ de redevance du concessionnaire. La redevance permet de couvrir le remboursement du prêt souscrit en 2018 avant la mise en concession du camping.

Les excédents cumulés dans le temps sur ce budget permettront à la collectivité de disposer d'une enveloppe à la fin du contrat de concession (2038) et ainsi d'avoir des ressources pour faire face à d'éventuels coûts en lien avec le contrat de DSP, de disposer de fonds pour envisager des travaux et de ne pas être captif d'un mode de gestion déléguée du camping.

Conformément à la réglementation, ce budget sera voté en suréquilibre.

7 LE BUDGET ANNEXE OFFICE DE COMMERCE

DEPENSES FONCTIONNEMENT		
Chapitre	BP 2025	BP 2026
011 - Charges à caractère général	36 350,00 €	36 350,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	41 946,39 €	44 974,00 €
023 - Virement à la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	3 500,00 €	3 500,00 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	0,00 €	0,00 €
TOTAL dépenses de fonctionnement	81 796,39 €	84 824,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	BP 2025	BP 2026
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	21 100,00 €	22 500,00 €
013 - Atténuation de charges	0,00 €	0,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	5 000,00 €	5 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	53 955,00 €	57 324,00 €
77 - Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	1 741,39 €	0,00 €
TOTAL des recettes de fonctionnement	81 796,39 €	84 824,00 €

Ce budget évolue en 2026 pour intégrer :

- La présence sur une année pleine de l'agent arrivée en cours d'année 2025 suite à un départ à la retraite ;
- Dans la continuité de 2025, la perte de la subvention départementale de 15k€.
- La subvention d'équilibre du budget principal est prévue à 57k€ pour l'année 2026.

8 LE BUDGET ANNEXE ZAE PAE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	BP 2025	BP 2026
66 CHARGES FINANCIERES	850,00 €	532,00 €
042 - Dotations aux amortissements	147 923,00 €	147 923,00 €
043 - OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	850,00 €	850,00 €
TOTAL dépenses de fonctionnement	149 623,00 €	149 305,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	BP 2025	BP 2026
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	147 923,00 €	147 605,00 €
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	850,00 €	850,00 €
043 - OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	850,00 €	850,00 €
TOTAL des recettes de fonctionnement	149 623,00 €	149 305,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	BP 2025	BP 2026
21 - Immobilisations corporelles	95 473,85 €	136 199,00 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	10 560,00 €	10 874,00 €
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	850,00 €	850,00 €
001 - RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	41 039,15 €	0,00 €
TOTAL des dépenses d'investissement	147 923,00 €	147 923,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	BP 2025	BP 2026
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	147 923,00 €	147 923,00 €
TOTAL des recettes d'investissement	147 923,00 €	147 923,00 €

LES ARQUES - SOUBES - PLUS DE TERRAINS A LA VENTE							
LES ROCAILLES - LE CAYLAR							
<i>N° du lot</i>	<i>Entreprise</i>	<i>Activité</i>	<i>Compromis signé</i>	<i>Observations</i>	<i>Surface terrain en m²</i>	<i>Prix total terrain en € H.T.</i>	<i>ANNEEE PREVISIONNELLE ENCAISSEMENT</i>
17					291m²	15 423€ HT (53€ le m²) => 18 507,60€ TTC	

PAE CAPITOU - LODEVE - PLUS DE TERRAINS A LA VENTE SUITE REINTEGRATION TERRAIN CONSTRUIT FROMAGERS DANS LE BP							
PAE MOULINAGE - LODEVE							
<i>N° du lot</i>	<i>Entreprise</i>	<i>Activité</i>	<i>Compromis signé</i>	<i>Observations</i>	<i>Surface terrain en m²</i>	<i>Prix total terrain en € H.T.</i>	<i>ANNEEE PREVISIONNELLE ENCAISSEMENT</i>
Acôté Muzzarelli	NKD PUZZLE	Fabrication jeux et jouets	NON	Nombreuses contraintes urba qui font hésiter le porteur de projet	6 126	132 500 euros HT (21,62€ le m²) => 159 000€ TTC	En cours

Sur ce budget il reste uniquement deux terrains à commercialiser représentant une recette potentielle de 147k€ pour la collectivité. Pour rappel, l'encours de dette restant sur ce budget au 31.12.2025 est de 22k€.

9 LE BUDGET ANNEXE EXTENSION ZAE LES ROCAILLES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	BP 2025	BP 2026
011 - Charges à caractère général	300 000,00 €	209 000,00 €
66 CHARGES FINANCIERES	0,00 €	3 000,00 €
042 - Dotations aux amortissements	0,00 €	100 000,00 €
043 - OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	0,00 €	3 000,00 €
TOTAL dépenses de fonctionnement	300 000,00 €	315 000,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	BP 2025	BP 2026
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00 €	0,00 €
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	300 000,00 €	312 000,00 €
043 - OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	0,00 €	3 000,00 €
TOTAL des recettes de fonctionnement	300 000,00 €	315 000,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	BP 2025	BP 2026
21 - Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00 €	0,00 €
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	300 000,00 €	312 000,00 €
TOTAL des dépenses d'investissement	300 000,00 €	312 000,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	BP 2025	BP 2026
16 - Emprunts et dette	300 000,00 €	212 000,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	100 000,00 €
TOTAL des recettes d'investissement	300 000,00 €	312 000,00 €

Après l'achat en 2025 d'une parcelle constructible de 3 233m2 au Caylar, la collectivité va conduire des travaux de viabilisation en 2026 en vue de créer 5 lots qui seront commercialisés courant 2026 auprès d'artisans. Ce budget s'autofinance suite à la réalisation d'un emprunt de 300k€ en 2025 (mobilisé à hauteur de 100k€ fin 2025). Le produit des cessions viendra rembourser l'emprunt.

10 LE BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

DEPENSES D'EXPLOITATION		
Chapitre	BP 2025	BP 2026
011 - Charges à caractère général	939 690,00 €	764 936,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 450 000,00 €	1 458 848,00 €
014 - Atténuations de produits	300 000,00 €	367 000,00 €
65 -Autres charges de gestion courante	47 910,00 €	41 830,00 €
Total des dépenses de gestion des services	2 737 600,00 €	2 632 614,00 €
66 - Charges financières	190 200,00 €	197 200,00 €
67 - Charges exceptionnelles	5 000,00 €	10 000,00 €
68 - Dotations aux provisions et aux dépréciations	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses réelles d'exploitation	2 932 800,00 €	2 839 814,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	800 000,00 €	700 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	0,00 €	398 188,00 €
Total des dépenses d'ordre d'exploitation	800 000,00 €	1 098 188,00 €
TOTAL dépenses d'exploitation	3 732 800,00 €	3 938 002,00 €
RECETTES D'EXPLOITATION		
Chapitre	BP 2025	BP 2026
013 - Atténuations de charges	0,00 €	7 000,00 €
70 - Ventes produits fabriqués, prestations	3 326 500,00 €	3 484 702,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	6 300,00 €	6 300,00 €
Total des recettes de gestion des services	3 332 800,00 €	3 498 002,00 €
76 - Produits financiers	0,00 €	0,00 €
77 - Produits exceptionnels	0,00 €	10 000,00 €
Total des recettes réelles d'exploitation	3 332 800,00 €	3 508 002,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	400 000,00 €	430 000,00 €
Total des recettes d'ordre d'exploitation	400 000,00 €	430 000,00 €
TOTAL recettes d'exploitation	3 732 800,00 €	3 938 002,00 €

Les dépenses réelles d'exploitation sont en baisse de 92k€ (-3,17%) par rapport au BP 2025. Cette baisse provient :

- De l'ajustement de la prévision du chapitre 011. En effet, au BP 2025 il apparaît que les crédits ouverts sur ce chapitre ne seront pas consommés intégralement (CAA à 800k€). Ainsi, au BP 2026 les crédits sont ajustés pour mieux correspondre à la réalité des besoins. Il faut signaler une prévision de baisse du coût des fluides suite au renouvellement du marché porté par Hérault Energie et l'ajustement de l'enveloppe de petites réparations sur les réseaux ;
- Du chapitre 012 ne sera pas intégralement consommé en 2025 (atterrissage 2025 attendu à 1,37M€). Au BP 2026 il faut signaler la création d'un poste de chargé de recouvrement pour renforcer le service clientèle suite au passage en régie de recettes. Le passage en régie de recettes en 2025 (avant le recouvrement était assuré par le centre des finances publiques de Clermont l'Hérault) a permis à la collectivité de recouvrer des impayés grâce à une meilleure connaissance et proximité avec les usagers. De même, suite à la réorganisation de la fonction financière du SIELL qui est désormais assurée par le service finances de la collectivité, on anticipe une progression du personnel refacturé par le budget principal qui sera compensée

par une baisse des dépenses de personnel directe. Par ailleurs, il est budgétisé le remplacement d'un agent momentanément absent qui sera partiellement compensé par une indemnisation de notre assureur. Enfin, le chapitre 012 sera impacté, pour les agents de droit public du SIELL, par la hausse du taux de cotisation à la CNRACL et à l'instauration et la majoration de la participation employeur à la mutuelle santé et à l'assurance prévoyance souscrites par les agents ;

- Les atténuations de produits progressent car elles correspondent au reversement à l'agence de l'eau de la taxe sur la consommation d'eau potable. Cette taxe est collectée par le SIELL auprès des usagers et intégralement reversée à l'agence de l'eau. Son augmentation est liée à la hausse du volume d'eau facturée (hypothèse même volume de consommation que 2025) et au tarif au m3 décidé par l'agence de l'eau (baisse de 9% en 2026). Par prudence, la collectivité a intégré uniquement l'hypothèse de volume d'eau facturé ;

A noter que les dotations aux amortissements sont, pour le vote du budget primitif, prévues à 700k€ (comme en 2024). Un travail concerté avec la trésorerie va être conduit pour affiner ce montant suite à l'intégration dans l'actif comptable du SIELL de l'ensemble des biens transférés par les Communes.

Concernant les recettes réelles d'exploitation, elles sont évaluées en hausse de 175k€ (+5,26%) par rapport au BP 2025. Cette progression correspond à :

- La hausse du volume d'eau consommé par les usagers. Cette hausse a été constatée fin 2025 (non intégrée dans le budget 2025 à ce jour), pour 2026 il est prévu le même volume de m3 consommé que 2025 ;

- Le produit de la redevance consommation, montant égal au montant du reversement à l'agence de l'eau ;

- Le chapitre 013 enregistre l'indemnisation par notre assureur de l'absence d'un agent ;

- Une évolution des refacturations aux autres budgets du SIELL (ensemble de la masse salariale sur le budget eau, ensuite refacturée aux budget assainissement collectif et assainissement non collectif) avec :

- o La refacturation au budget SPANC du temps de travail administratif et d'encadrement ;
- o Une évolution de la clé de ventilation des effectifs concernés entre eau potable et assainissement collectif : il est proposé de passer à une clé de ventilation correspondant davantage à la réalité avec 65% eau potable et 35% assainissement collectif (avant 60/40).

Libellé	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CAA 2025	BP 26
70 Produits des services et ventes diverses	2 714 946,60 €	2 471 655,30 €	2 695 035,80 €	2 957 268,13 €	3 457 250,00 €	3 484 702,00 €
75 Autres produits de gestion courante	414,84 €	16 679,87 €	6 238,80 €	10 676,05 €	7 168,00 €	6 300,00 €
013 Atténuation de charges	7 612,53 €	1 542,29 €	0,00 €	3 600,00 €	0,00 €	7 000,00 €
Recettes courantes de fonctionnement hors recettes exceptionnelles (1)	2 722 973,97 €	2 489 877,46 €	2 701 274,60 €	2 971 544,18 €	3 464 418,00 €	3 498 002,00 €
011 Charges à caractère général	722 335,33 €	750 106,28 €	1 025 748,97 €	739 036,59 €	800 000,00 €	764 936,00 €
012 Charges de personnel	852 460,06 €	1 068 589,19 €	1 161 019,53 €	1 254 360,87 €	1 374 000,00 €	1 458 848,00 €
65 Autres charges de gestion courante	1,53 €	9 988,49 €	35 790,30 €	43 137,21 €	47 910,00 €	41 830,00 €
014 Atténuation de produits	240 197,00 €	356 893,00 €	279 419,00 €	300 000,00 €	492 600,00 €	367 000,00 €
Dépenses courantes de fonctionnement hors intérêts et hors charges exceptionnelles (2)	1 814 993,92 €	2 185 576,96 €	2 501 977,80 €	2 336 534,67 €	2 714 510,00 €	2 632 614,00 €
Retraitement des travaux en régie (+)				88 066,85 €	80 000,00 €	80 000,00 €
Epargne de gestion (3) = (1) - (2)	907 980,05 €	304 300,50 €	199 296,80 €	723 076,36 €	829 908,00 €	945 388,00 €
76 Produits financiers	0,00 €	104,10 €	1,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
66 Charges financières	147 361,14 €	128 536,90 €	162 545,78 €	196 019,90 €	200 236,00 €	197 200,00 €
Résultat financier (4)	-147 361,14 €	-128 432,80 €	-162 544,64 €	-196 019,90 €	-200 236,00 €	-197 200,00 €
77 Produits exceptionnels hors cessions	203 483,12 €	530 195,19 €	15 481,97 €	3 047,07 €	11 000,00 €	10 000,00 €
67 Charges exceptionnelles	24 233,66 €	42 445,45 €	33 414,39 €	11 116,19 €	10 000,00 €	10 000,00 €
Résultat exceptionnel (5)	179 249,46 €	487 749,74 €	-17 932,42 €	-8 069,12 €	1 000,00 €	0,00 €
Epargne Brute (6) = (3)+(4)+(5)	939 868,37 €	663 617,44 €	18 819,74 €	518 987,34 €	630 672,00 €	748 188,00 €
Remboursement du capital de la dette hors renégociation de la dette hors prêt court terme (7)	296 942,36 €	312 774,52 €	316 453,42 €	326 455,99 €	330 000,00 €	329 800,00 €
Epargne nette retraitée des remboursements anticipés et des prêts relais (8) = (6) - (7)	642 926,01 €	350 842,92 €	-297 633,68 €	192 531,35 €	300 672,00 €	418 388,00 €

	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CAA 2025	BP 26
Epargne de gestion en % des RRF	31,03%	10,08%	7,34%	24,31%	23,88%	26,95%
Epargne brute en % des RRF	32,12%	21,97%	0,69%	17,45%	18,15%	21,33%
Epargne nette en % des RRF	21,97%	11,62%	-10,96%	6,47%	8,65%	11,93%
Encours de dette	6 080 576,25 €	5 848 602,99 €	5 819 651,26 €	5 820 195,27 €	5 790 476,27 €	5 760 706,65 €
CAPDES	6,47	8,81	309,23	11,21	9,18	7,70
Taux d'endettement	207,78%	193,65%	214,21%	195,66%	166,61%	164,22%

Pour 2026, la collectivité anticipe une amélioration des ratios de gestion du budget eau potable. Ces ratios se sont améliorés ces dernières années grâce au travail de maîtrise des dépenses et aux évolutions tarifaires actées fin 2023.

Malgré cette nette amélioration qui permet d'être relativement serein sur le court terme (capacité à financer des investissements récurrents), le poids de l'encours de dette hérité des Communes limite, à ratios de gestion constant, incertaine la capacité de la collectivité à conduire un programme de travaux pour sécuriser sur le long terme la continuité du service. En effet, la collectivité a, à ratios de gestion constants et maîtrisés (CAPDES inférieure à 12 ans et épargne brute supérieure à 20%), une capacité d'accroissement de son encours de dette d'environ 2M€, montant qui semble insuffisant au regard des besoins qui seront objectivés dans le schéma directeur de l'eau potable. Aussi, la poursuite de l'optimisation de l'exploitation de la régie et la recherche de subventions d'investissement sont indispensables.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	BP 2025	BP 2026
20 - Immobilisations incorporelles	210 800,00 €	338 300,00 €
21 - Immobilisations corporelles	1 320 000,00 €	1 147 107,00 €
Total des dépenses d'équipement	1 530 800,00 €	1 485 407,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	321 700,00 €	329 800,00 €
Total des dépenses financières	321 700,00 €	329 800,00 €
45 - Opérations pour compte de tiers	190 000,00 €	10 000,00 €
Total des dépenses réelles d'investissement	2 042 500,00 €	1 825 207,00 €
040 - Opération d'ordre de transfert entre sections	400 000,00 €	430 000,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement	400 000,00 €	430 000,00 €
TOTAL dépenses d'investissement	2 442 500,00 €	2 255 207,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	BP 2025	BP 2026
13 - Subventions d'investissement	322 921,00 €	694 768,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 129 579,00 €	452 251,00 €
Total des recettes d'équipement	1 452 500,00 €	1 147 019,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €
Total des recettes financières	0,00 €	0,00 €
45 - Opérations pour compte de tiers	190 000,00 €	10 000,00 €
Total des recettes réelles d'investissement	1 642 500,00 €	1 157 019,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	800 000,00 €	700 000,00 €
021 - Virement de la section d'exploitation		398 188,00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement	800 000,00 €	1 098 188,00 €
TOTAL recettes d'investissement	2 442 500,00 €	2 255 207,00 €

Les dépenses réelles d'investissement sont attendues à 1,8M€ en 2026. 1,5M€ sont des dépenses d'équipement dont les principales sont :

- 266k€ pour la finalisation du schéma directeur de l'eau potable ;
- 165k€ pour la création de nouveaux forages à Soumont afin de sécuriser l'approvisionnement en eau ;
- 200k€ pour des travaux de branchements neufs ou de renouvellement de réseau ;
- 71k€ le renouvellement de réseau et de branchement à Poujols, travaux menés opportunément en parallèle des travaux conduit par la Commune dans le centre du village ;
- 130k€ pour des renouvellements de réseau à Lodève (rue Munuéra et boulevard Gambetta).

Les dépenses d'ordre d'investissement correspondent aux travaux en régie valorisés à 80k€ et pour 350k€ à la reprise des subventions (montant qui sera affiné suite à un travail concerté avec la trésorerie en 2026).

Il est à noter que pour 2026, l'ensemble des AP/CP sont supprimées. Ils seront recréés suite à l'approbation du schéma directeur de l'eau potable.

L'opération pour compte de tiers concerne la mise en place de poteaux d'incendie pour les Communes (refacturée intégralement).

Les recettes d'investissement vont se répartir entre :

- Les subventions d'investissements notifiées à la collectivité : 694k€ ;
- Les recettes pour les opérations pour compte de tiers : 10k€ ;
- L'autofinancement pour 1,1M€ ;
- Un nouvel emprunt : prévu au budget pour 452k€, il sera réduit à la réception des notifications de subvention en attente. Au final, l'emprunt nouveau sera souscrit pour un montant inférieur au remboursement du capital de la dette.

11. LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

DEPENSES D'EXPLOITATION		
Chapitre	BP 2025	BP 2026
011 - Charges à caractère général	503 940,00 €	559 416,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	591 040,00 €	517 672,00 €
014 - Atténuations de produits	110 000,00 €	0,00 €
65 -Autres charges de gestion courante	11 020,00 €	13 530,00 €
Total des dépenses de gstion des services	1 216 000,00 €	1 090 618,00 €
66 - Charges financières	147 000,00 €	133 000,00 €
67 - Charges exceptionnelles	11 000,00 €	15 000,00 €
68 - Dotations aux provisions et aux dépréciations	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses réelles d'exploitation	1 374 000,00 €	1 238 618,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	520 000,00 €	492 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	21 500,00 €	185 808,00 €
Total des dépenses d'ordre d'exploitation	541 500,00 €	677 808,00 €
TOTAL dépenses d'exploitation	1 915 500,00 €	1 916 426,00 €
RECETTES D'EXPLOITATION		
Chapitre	BP 2025	BP 2026
013 - Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €
70 - Ventes produits fabriqués, prestations	1 620 500,00 €	1 556 426,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €
Total des recettes de gestion des services	1 620 500,00 €	1 556 426,00 €
76 - Produits financiers	0,00 €	0,00 €
77 - Produits exceptionnels	0,00 €	15 000,00 €
Total des recettes réelles d'exploitation	1 620 500,00 €	1 571 426,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	295 000,00 €	345 000,00 €
Total des recettes d'ordre d'exploitation	295 000,00 €	345 000,00 €
TOTAL recettes d'exploitation	1 915 500,00 €	1 916 426,00 €

Les dépenses d'exploitation réelles sont prévues en baisse en 2026 (-135k€ ou -9,85%). Deux mouvements sont à signaler :

- Avec la qualité de notre réseau d'assainissement collectif, la collectivité va pouvoir profiter d'une forte baisse de la redevance performance du système d'assainissement collectif versée à l'agence de l'eau (estimée à 110k€ en 2025 elle passe à 19,2k€ en 2026). Pour rappel, cette dernière dépend du volume d'eau facturé au titre de l'assainissement sur l'année x tarif au m3 arrêté par l'agence de l'eau x un coefficient dépendant de la qualité de notre réseau d'assainissement collectif (sur les données n-2, les réseaux les plus performants permettent de réduire de 70% la redevance) ;
- La fiabilisation de la clé de la ventilation du personnel entre le budget eau potable et assainissement est au bénéfice de ce dernier (on passe de 40% des dépenses de personnel affectées au budget assainissement collectif à 35%).

Concernant les recettes d'exploitation, la baisse enregistrée du chapitre 70 correspond à l'absence de redevance perçue auprès des usagers (110k€) et ensuite reversée à l'agence de l'eau. Pour 2026, il a été pris l'hypothèse d'un même volume d'eau facturé aux usagers qu'en 2025.

Afin de rendre plus sincères nos comptes, il est proposé de constater les travaux réalisés en régie par les équipes du SIELL. Ce travail est valorisé à environ 50k€ pour l'exercice 2026 et explique la hausse du chapitre 042.

Libellé	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CAA 2025	BP 26
70 Produits des services et ventes diverses	1 555 634,28 €	1 442 678,26 €	1 547 545,27 €	1 485 300,32 €	1 653 706,00 €	1 556 426,00 €
74 Dotations et subventions	62 219,35 €			37 286,77 €	0,00 €	0,00 €
75 Autres produits de gestion courante	2,65 €	1,06 €	3,00 €			0,00 €
013 Atténuation de charges	582,96 €			2 400,00 €	2 400,00 €	0,00 €
Recettes courantes de fonctionnement hors recettes exceptionnelles (1)	1 618 439,24 €	1 442 679,32 €	1 547 548,27 €	1 524 987,09 €	1 656 106,00 €	1 556 426,00 €
011 Charges à caractère général	385 506,68 €	465 953,58 €	649 415,18 €	580 894,82 €	503 940,00 €	559 416,00 €
012 Charges de personnel	431 797,08 €	478 946,52 €	482 750,00 €	509 685,24 €	548 400,00 €	517 672,00 €
65 Autres charges de gestion courante	136 500,16 €	26 815,59 €	9 776,24 €	3 001,71 €	12 000,00 €	13 530,00 €
014 Atténuation de produits	40 569,00 €	142 120,00 €	91 000,00 €	158 429,00 €	93 000,00 €	0,00 €
Dépenses courantes de fonctionnement hors intérêts et hors charges exceptionnelles (2)	994 372,92 €	1 113 835,69 €	1 232 941,42 €	1 252 010,77 €	1 157 340,00 €	1 090 618,00 €
Retraitement des travaux en régie (+)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Epargne de gestion (3) = (1) - (2)	624 066,32 €	328 843,63 €	314 606,85 €	272 976,32 €	548 766,00 €	515 808,00 €
76 Produits financiers						
66 Charges financières	133 732,83 €	124 980,19 €	153 922,31 €	169 117,25 €	155 500,00 €	133 000,00 €
Résultat financier (4)	-133 732,83 €	-124 980,19 €	-153 922,31 €	-169 117,25 €	-155 500,00 €	-133 000,00 €
77 Produits exceptionnels hors cessions	553 410,99 €	326 956,96 €	11 405,43 €	14 148,16 €	0,00 €	15 000,00 €
67 Charges exceptionnelles	36 941,00 €	11 042,42 €	23 451,61 €	7 669,68 €	7 000,00 €	15 000,00 €
Résultat exceptionnel (5)	516 469,99 €	315 914,54 €	-12 046,18 €	6 478,48 €	-7 000,00 €	0,00 €
Epargne Brute (6) = (3)+(4)+(5)	1 006 803,48 €	519 777,98 €	148 638,36 €	110 337,55 €	386 266,00 €	382 808,00 €
Remboursement du capital de la dette hors renégociation de la dette hors prêt court terme (7)	189 198,17 €	548 117,87 €	238 919,73 €	242 306,78 €	257 200,00 €	278 000,00 €
Epargne nette retraitée des remboursements anticipés et des prêts relais (8) = (6) - (7)	817 605,31 €	-28 339,89 €	-90 281,37 €	-131 969,23 €	129 066,00 €	104 808,00 €

	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CAA 2025	BP 26
Epargne de gestion en % des RRF	28,73%	18,58%	20,18%	17,74%	33,14%	32,82%
Epargne brute en % des RRF	46,36%	29,37%	9,53%	7,17%	23,32%	24,36%
Epargne nette en % des RRF	37,65%	-1,60%	-5,79%	-8,57%	7,79%	6,67%
Encours dette	5 483 316,86 €	5 105 823,99 €	4 866 904,26 €	4 864 597,48 €	4 851 357,12 €	4 819 483,85 €
CAPDES	5,45	9,82	32,74	44,09	12,56	12,59
Taux d'endettement	252,47%	288,52%	312,19%	316,06%	292,94%	306,69%

La situation du budget assainissement collectif est tendue. En effet, si ses ratios de gestion sont plus que corrects, le poids de son encours de dette hérité des Communes limite les investissements. L'épargne nette de 100k€ est insuffisante, malgré des niveaux de subventionnement élevés, pour réaliser l'ensemble des investissements que préconisera le schéma directeur.

Un travail d'optimisation de l'exploitation (économies, nouvelles recettes, etc.) et de développement des partenariats bancaires (optimisation de l'encours de dette existant) est incontournable.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	BP 2025	BP 2026
20 - Immobilisations incorporelles	271 600,00 €	248 500,00 €
21 - Immobilisations corporelles	885 000,00 €	1 020 800,00 €
Total des dépenses d'équipement	1 156 600,00 €	1 269 300,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	246 500,00 €	278 000,00 €
Total des dépenses financières	246 500,00 €	278 000,00 €
45 - Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses réelles d'investissement	1 403 100,00 €	1 547 300,00 €
040 - Opération d'ordre de transfert entre sections	295 000,00 €	345 000,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement	295 000,00 €	345 000,00 €
TOTAL dépenses d'investissement	1 698 100,00 €	1 892 300,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	BP 2025	BP 2026
13 - Subventions d'investissement	62 500,00 €	822 174,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 094 100,00 €	392 318,00 €
Total des recettes d'équipement	1 156 600,00 €	1 214 492,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €
Total des recettes financières	0,00 €	0,00 €
45 - Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €
Total des recettes réelles d'investissement	1 156 600,00 €	1 214 492,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	520 000,00 €	492 000,00 €
021 - Virement de la section d'exploitation	21 500,00 €	185 808,00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement	541 500,00 €	677 808,00 €
TOTAL recettes d'investissement	1 698 100,00 €	1 892 300,00 €

Les dépenses d'équipement vont s'élever à 1,2M€ en 2026. Les principales sont :

- Le solde du schéma directeur de l'assainissement collectif : 204k€ ;
- Le renouvellement des réseaux à Poujols : 118,5k€ ;
- Le renouvellement des réseaux en amont de la STEP de Lodève : 280k€ ;
- Les réseaux et la création d'une STEP au Mas Delon : 187,2k€ ;
- Une enveloppe provisionnelle pour la réalisation de travaux de renouvellement des réseaux ou de branchement : 160k€.

Ces dépenses d'investissement seront financées par :

- Les subventions notifiées à la collectivité pour 822k€ ;
- De l'autofinancement pour 678k€ ;
- Un emprunt nouveau pour 392k€ et dont le montant sera réduit pour atteindre le montant du capital remboursé afin de ne pas accroître l'encours de dette.

Il est à noter que pour 2026, l'ensemble des AP/CP sont soldées. Elles seront recrées suite à l'approbation du schéma directeur de l'assainissement collectif.

12. LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

DEPENSES D'EXPLOITATION		
Chapitre	BP 2025	BP 2026
011 - Charges à caractère général	10 700,00 €	8 562,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	39 000,00 €	42 500,00 €
65 -Autres charges de gestion courante	500,00 €	0,00 €
Total des dépenses de gestion des services	50 200,00 €	51 062,00 €
67 - Charges exceptionnelles	1 000,00 €	0,00 €
Total des dépenses réelles d'exploitation	51 200,00 €	51 062,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	306,00 €	138,00 €
Total des dépenses d'ordre d'exploitation	306,00 €	138,00 €
TOTAL dépenses d'exploitation	51 506,00 €	51 200,00 €

RECETTES D'EXPLOITATION		
Chapitre	BP 2025	BP 2026
70 - Ventes produits fabriqués, prestations	51 506,00 €	51 200,00 €
Total des recettes de gestion des services	51 506,00 €	51 200,00 €
Total des recettes réelles d'exploitation	51 506,00 €	51 200,00 €
TOTAL recettes d'exploitation	51 506,00 €	51 200,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	BP 2025	BP 2026
21 - Immobilisations corporelles	306,00 €	0,00 €
Total des dépenses d'équipement	306,00 €	0,00 €
Total des dépenses réelles d'investissement	306,00 €	0,00 €
TOTAL dépenses d'investissement	306,00 €	0,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	BP 2025	BP 2026
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	306,00 €	138,00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement	306,00 €	138,00 €
TOTAL recettes d'investissement	306,00 €	138,00 €

Le budget 2026 est inchangé par rapport à 2025.

Ce budget sera voté en sur équilibre sur la section d'investissement.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20001734100161	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNAUTE DE COMMUNES A FPU dont la population est de 3500 habitants et plus COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SCG COEUR D'HERAULT

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : CAMPING INTERCOMMUNAL BAIE DES VAILHES (2)

ANNEE 2026

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	17
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	21
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	24
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	27
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	30
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	51 000,00	51 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		51 000,00	51 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	34 500,00	34 500,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		34 500,00	34 500,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	85 500,00	85 500,00
----------------------------	------------------	------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	12 200,00	0,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		12 200,00	0,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00
66	Charges financières	4 080,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		16 280,00	0,00	16 500,00	16 500,00	16 500,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	23 720,00		34 500,00	34 500,00	34 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		23 720,00		34 500,00	34 500,00	34 500,00
TOTAL		40 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	51 000,00
---	------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	40 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
Total des recettes de gestion des services		40 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		40 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		40 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	51 000,00
---	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	34 500,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 043,00	0,00	20 547,00	20 547,00	20 547,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		10 043,00	0,00	20 547,00	20 547,00	20 547,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	13 677,00	0,00	13 953,00	13 953,00	13 953,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		13 677,00	0,00	13 953,00	13 953,00	13 953,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		23 720,00	0,00	34 500,00	34 500,00	34 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		23 720,00	0,00	34 500,00	34 500,00	34 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 500,00
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	23 720,00		34 500,00	34 500,00	34 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		23 720,00		34 500,00	34 500,00	34 500,00
TOTAL		23 720,00	0,00	34 500,00	34 500,00	34 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 500,00
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

34 500,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	12 500,00		12 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	4 000,00	0,00	4 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		34 500,00	34 500,00
	Dépenses d'exploitation – Total	16 500,00	34 500,00	51 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	51 000,00
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	13 953,00	0,00	13 953,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	20 547,00	0,00	20 547,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	34 500,00	0,00	34 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 500,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	51 000,00		51 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	51 000,00	0,00	51 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	51 000,00
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		34 500,00	34 500,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	34 500,00	34 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 500,00
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	12 200,00	12 500,00	12 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	200,00	0,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	4 000,00	4 000,00	4 000,00
63512	Taxes foncières	8 000,00	8 500,00	8 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		12 200,00	12 500,00	12 500,00
66	Charges financières (b) (8)	4 080,00	4 000,00	4 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 080,00	4 000,00	4 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		16 280,00	16 500,00	16 500,00
023	Virement à la section d'investissement	23 720,00	34 500,00	34 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		23 720,00	34 500,00	34 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		23 720,00	34 500,00	34 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		40 000,00	51 000,00	51 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	51 000,00
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	40 000,00	51 000,00	51 000,00
757	Redevances des fermiers, concession..	40 000,00	51 000,00	51 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		40 000,00	51 000,00	51 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		40 000,00	51 000,00	51 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		40 000,00	51 000,00	51 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	51 000,00
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	10 043,00	20 547,00	20 547,00
2135	Installations générales, agencements	10 043,00	20 547,00	20 547,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		10 043,00	20 547,00	20 547,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	13 677,00	13 953,00	13 953,00
1641	Emprunts en euros	13 677,00	13 953,00	13 953,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		13 677,00	13 953,00	13 953,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		23 720,00	34 500,00	34 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		23 720,00	34 500,00	34 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 500,00
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	23 720,00	34 500,00	34 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		23 720,00	34 500,00	34 500,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		23 720,00	34 500,00	34 500,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		23 720,00	34 500,00	34 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 500,00
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					217 508,94									
1641 Emprunts en euros (total)					217 508,94									
0002711154	CREDIT AGRICOLE	01/10/2018	01/01/2025	25/11/2025	217 508,94	F	Taux fixe à 1,92 %	1,920	1,920	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					217 508,94								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		203 819,44					13 952,34	3 913,33	0,00	354,42
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		203 819,44					13 952,34	3 913,33	0,00	354,42
0002711154	N	0,00	A-1	203 819,44	12,90	F	Taux fixe à 1.92 %	1,920	13 952,34	3 913,33	0,00	354,42
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautions reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		203 819,44					13 952,34	3 913,33	0,00	354,42

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formulé.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	203 819,44	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture						Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage. Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(3) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

**IV
A1.5**

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)		
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)							0,00	0,00		
Taux variable simple (total)							0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00		
Total							0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et num. cadastre	10	13/01/2014
L	2031 Frais d'études	5	13/01/2014
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	13/01/2014
L	20411 Etat - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	15	13/01/2014
L	20412 Régions - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	15	13/01/2014
L	20413 Départements - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	15	13/01/2014
L	20414* Communes - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	15	13/01/2014
L	20415* Groupement de coll. - Subv. d'équi.versées aux org. Publi	15	13/01/2014
L	204161 Caisse des Ecoles - Subv. d'équipement versées aux org. P	15	13/01/2014
L	204162 CCAS - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	15	13/01/2014
L	204163 SPA - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	15	13/01/2014
L	204164 SPIC - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	15	13/01/2014
L	20417 Autres établ. publics locaux - Subv. d'équipement versées	15	13/01/2014
L	20418 Subv. d'équipement versées aux autres organismes publics	15	13/01/2014
L	2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	5	13/01/2014
L	2051 Concessions et droits similaires, brevets, licences,...	10	13/01/2014
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	10	13/01/2014
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	20	13/01/2014
L	2132 Immeubles de rapport	30	13/01/2014
L	21561 Matériel roulant - Incendie et défense civile	15	13/01/2014
L	21571 Matériel roulant - Voirie	15	13/01/2014
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	10	13/01/2014
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	10	13/01/2014
L	21721 Plantations d'arbres et d'arbustes	20	13/01/2014
L	21732 Immeubles de rapport	30	13/01/2014
L	21757 Matériel et outillage de voirie	10	13/01/2014
L	21758 Autres installations, matériel et outillages techniques	10	13/01/2014
L	21782 Matériel de transport	10	13/01/2014
L	21783 Matériel de bureau et informatique	8	13/01/2014
L	21784 Mobilier	15	13/01/2014
L	21785 Cheptel	15	13/01/2014
L	21788 Autres immobilisations reçues au titre d'une MAD	10	13/01/2014
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	10	13/01/2014
L	2182 Matériel de transport	10	13/01/2014
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	8	13/01/2014
L	2184 Mobilier	15	13/01/2014
L	2185 Cheptel	15	13/01/2014
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	13/01/2014

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	13 953,00	13 953,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	34 500,00	34 500,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	20 547,00	20 547,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		13 953,00	13 953,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		13 953,00	13 953,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	13 953,00	13 953,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		34 500,00	III 34 500,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		34 500,00	34 500,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	34 500,00	34 500,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0 59

Nombre de membres présents : 0 36

Nombre de suffrages exprimés : 0 44

VOTES :

Pour : 0 41

Contre : 0 3

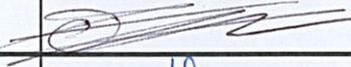
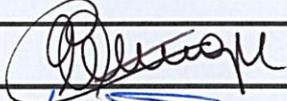
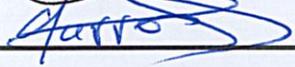
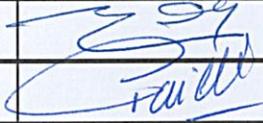
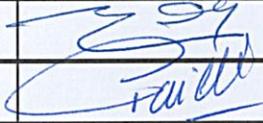
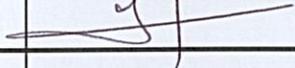
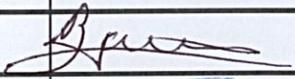
Abstentions : 0

Date de convocation : 5 décembre 2025

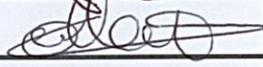
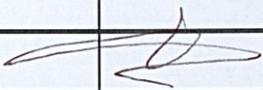
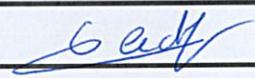
Présenté par (1), David Bosc
A l'ordre, le 21 décembre 2025
(1).

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A l'ordre, le 21 décembre 2025
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ABRIC Michel		
ALIBERT Damien		
BASCOUL Chantal		
BAÏSSET Martine		
BENAMEUR Ali		
BENAMMAR-KOLY Fadhila		
BENOIT Delphine		
BERLENDIS Philippe		
BEVILACQUA Luc		
BOSC David		
BOUSQUET Pierre-Paul		
BRAL Jean Michel		
CLARISSAC Jérôme		
COMBES Michel	ABSENT	X
COUVELARD Jean-Christophe	ABSENT	X
CROS Ludovic		
DRUART David		
DRUENE Michel		
ENNADIFI Fatiha		
FABRE Daniel		

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D
GALEOTE Monique		
GOUDAL Joëlle		jeelle jeelle
GOUJON Bernard		
GOURMELON Izïa		
GOUTELLE Antoine		
JAHNICH Bernard		
KASSOUH Hamed		
KOEHLER Didier		
LAATEB Claude		
LÉVÊQUE Gaëlle	ABSENT	
MARRES Gilles		
OLIVIER Françoise		
OLLIER Eric		
PAILHOUX Jean-Paul		
PEDROS Isabelle		
PERIGAULT Isabelle		
PRADEL Sophie		
REQUI Jean-Luc		
RICARDO Christian		
ROCOPLAN Nathalie		
ROIG Frédéric		
ROMERO Sonia		
ROMO Christophe / SONNET Bertrand		
ROUQUETTE Damien		
ROUVEIROL Valérie		
SAUVIER Jean-Marc		
SINEGRE Joana		
STADLER Magali		
SYZ Nathalie		

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

THERY Clément	
TONON Sandrine	
TRINQUIER Jean	
VALAT Jérôme	
VALETTE Daniel	
VAN DER HORST Claire	
VANEL Véronique	
VENOT Félicien	
VERDOL Marie-Laure	
VIALA Alain	

12 décembre 2025

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le 12 et de la publication le 18 décembre 2025, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...
 (2) L'assemblée délibérante étant : .
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Fait à Lodeve, le 11 décembre 2025
 le Président Jean-Luc REQUI

 COMMUNAUTÉ
 DE COMMUNES
 LODÉVOIS ET LARZAC

1, Place Francis Morand - 34700 LODEVE
 Tél. 04 67 88 90 90 - Fax 04 11 95 02 40
 contact@lodevoisetlarzac.fr
 www.lodevoisetlarzac.fr